

Le Bureau BRESS

(Bureau des Relations avec les Entreprises et les Services Sociaux)

Chers (es) amis (es),

Dans le précédent JSG, je vous annonçais l'élaboration

d'un «Guide AA et le milieu scolaire», c'est maintenant fait. Certes, ce document méritera-t-il encore d'être retravaillé, amélioré,

mais il existe et sera bientôt dans les documents disponibles du BRESS.

GUIDE AA ET LE MILIEU SCOLAIRE

*Projet de Guide établi
suite à la réunion des correspondants BRESS
et Délégués à la Commission. le 7 juin 2008*

Nota : Durant cette réunion, nombre d'amis nous ont fait part de leurs expériences mais aussi de leurs soucis face à une demande croissante concernant les démarches faites dans leurs régions en milieu scolaire.

Il nous est apparu nécessaire de pousser notre réflexion et de travailler sur le sujet. Ce qui suit n'a que pour ambition de clarifier notre démarche de transmission de notre message auprès des jeunes, mais aussi des personnels.

ALCOOLIKES ANONYMES EN MILIEU SCOLAIRE

RAPPEL

AA ne fait pas de prévention, mais vu les demandes venant du milieu scolaire, nous devons nous adapter.

AA répond à une demande mais ne fait pas de prospection (réclame), donc ne cherche pas de nouveaux contacts

Cette démarche, sur le terrain, devrait se faire conjointement avec Al-anons

METHODOLOGIE

Origine de la demande : Qui demande ?

- ✓ Le chef d'établissement
- ✓ L'Infirmière
- ✓ L'assistante sociale
- ✓ Un ou plusieurs professeurs
- ✓ Les élèves eux-mêmes
- ✓ Autre....

Objet de la demande : Pourquoi ?

Quels sont les éléments qui ont déclenchés cette demande ?

Pour qui ?

- ✓ Le personnel de l'établissement
- ✓ Les élèves

Pourquoi ?

(quels sont les objectifs espérés ?)

Cette question permet de mieux se situer dans notre démarche en tant qu'AA et ainsi d'en poser éventuellement les limites.

Concernant le personnel :

- ✓ pour le personnel lui-même en vue d'une info sur AA (démarche d'IP classique)

Concernant les élèves :

- ✓ Pour certains élèves souhaitant réaliser un mémoire
- ✓ Pour une intervention en classe. Il est alors préférable, dans la mesure du possible, que l'intervention AA s'intègre à une action globale dans laquelle d'autres acteurs professionnels et/ou bénévoles interviennent.

POURQUOI NOUS ?

La (ou les réponses) à cette question, d'apparence anodine, pourra nous surprendre, mais n'oublions pas que nous avons besoin de connaître les réelles motivations de cette demande.

IMPORTANT : Dans les cas où il s'agit d'une demande émanant des élèves, un entretien préalable avec les demandeurs et le personnel encadrant s'impose.

L'ENTRETIEN PREALABLE

La prise du rendez-vous :

Se fait la plus part du temps par téléphone,

blen se faire préciser la date, l'heure et le lieu du rendez-vous ainsi que le (ou les) nom de la personne à rencontrer.

Le rendez-vous proprement dit :

Cette démarche se fait généralement avec deux amis AA (1 ancien et 1 jeune) accompagnés d'un (ou une) ami(e) Al-anon.

- ✓ Bien se faire re-préciser la demande pour mieux répondre à leurs attentes.
- ✓ Parler du déroulement de cette intervention auprès des élèves.
- ✓ Suggérer 2 mini partages (1 AA & 1 Al-Anon, voire Alateen),
- ✓ Suggérer « la boîte à questions » où les élèves pourront déposer des questions écrites anonymes qui seront ensuite traitées lors de l'intervention.
- ✓ Evoquer le temps imparti pour cette intervention, généralement le temps d'un cours, soit env. 50mn

Ne pas oublier de laisser des affiches, la liste des groupes du secteur, le dossier presse...

L'INTERVENTION DEVANT LES ELEVES

Un truc ! Si notre intervention se déroule dans une classe, n'oublions pas de noter au tableau, dès notre arrivée, le numéro de téléphone ou ils peuvent nous joindre ainsi qu'une adresse et ne pas effacer en partant. S'il n'y a pas de tableau, s'arranger pour montrer ces informations sur une affiche fixée au mur. Ils pourront ainsi recopier discrètement.

Le déroulement de l'intervention :

- ✓ Bien respecter le temps qui nous est imparti !
- ✓ Lire la définition des Alcooliques Anonymes. (par expérience, notre définition est mieux perçue lorsqu'elle est récitée !)
- ✓ Premier mini partage AA (nous préférons le terme de partage et non témoignage)
- ✓ Deuxième partage Al-Anon voire Alateen (idem ci-dessus)
- ✓ Réponses aux questions récupérées dans « la boîte » important : lire intégralement les questions et répondre à chaque question.
- ✓ Répondre aux interrogations, questions directes des élèves.
- ✓ Prendre congé

Ne pas oublier :

Penser à laisser des affiches, des cartes de réunions, des plaquettes « AA et les Jeunes » à l'infirmerie, et autres endroits que le Chef d'établissement nous indiquera. (Se munir de scotch, punaises, etc. car si possible les fixer nous-mêmes)

L'APRES ENTRETEN & LA GESTION DE CES CONTACTS

Pour un bon suivi des actions que nous sommes conduits à mener dans ce domaine, (comme en général) il est, nous semble-t-il, intéressant de re-contacter notre demandeur dans le mois qui suit.

Ainsi nous aurons ses impressions et nous pourrons en tirer nos propres enseignements.

Je ne terminerai pas cet article sans parler à nouveau de l'importance des actions «d'info-locales» que devraient développer chaque groupe AA dans son quartier, sa ville, etc...

Rappeler combien il est important que «l'alcoolique qui souffre encore» sache qu'il y a un groupe à proximité de chez lui.

Faire connaître l'existence de

nos groupes en distribuant des affiches, des plaquettes avec l'adresse du groupe ou des groupes du secteur, inviter des alliés naturels à nos réunions ouvertes, etc...

Rappelons-nous le thème de notre prochain congrès en novembre à Angers: «Anonymes mais pas invisibles»

Nous avons besoin d'accueillir

des nouveaux et de transmettre notre message, il en va aussi de la survie de nos groupes et bien sûr de notre propre rétablissement.

Fraternellement vôtre,

**Michel G.
Responsable
du BRESS national.**